

 Blainville-sur-Orne Liberté Le Bonhomme Libre du 16 mai 2024 187 mots

Un service minimum d'accueil dans les écoles

À plusieurs reprises, et en particulier au moment des importants mouvements de grève suscités par la réforme des retraites, le maire de Blainville-sur-Orne, Lionel Marie, avait été alerté par les parents d'élèves, mais également par l'inspection académique, sur l'obligation de mettre en place un service minimum de garde, sur les temps scolaires, lorsque plus de 25% des enseignants sont en grève.

Après plusieurs rencontres de concertation, avec les parents et les écoles, il a décidé de mettre en place, pour la prochaine rentrée scolaire, ce service minimum, en faisant appel au bénévolat, comme la loi l'y autorise.

"Résoudre ce problème récurrent"

Il invite donc toutes les personnes intéressées et qualifiées pour la garde d'enfants, parents d'élèves, enseignants à la retraite, assistantes maternelles, étudiants, à déposer leur candidature, en mairie ou sur l'adresse : accueil.mairie@blainville-sur-orne.fr, avant le 15 juin prochain, afin d'établir une liste avant la rentrée de septembre 2024, qu'il soumettra à l'inspection académique.

Contacté, le maire indique qu'il sait que ce sera compliqué, mais il faut absolument tenter de résoudre au mieux ce problème récurrent au moment des grèves.